



Paris, le 20 Février 2020

SIEGE SOCIAL
11, RUE GEORGES
CHARTRIN
44200 NANTES

OBJET : Convocation à l'Assemblée Générale de l'ADREL

Cher(e)s adhérent(e)s,

Vous trouverez ci-dessous la convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ADREL.

Nous vous donnons rendez-vous :

Vendredi 20 Mars 2020 au Forum I04

(104 Rue de Vaugirard – 75006 Paris)

- à **18h30** : pour la soutenance de mémoire de Catherine Djoumi-Narwa :
 « **Le processus d'individuation et les saisons de l'âme en cure de Rel** ».
- à **20h** : pour Assemblée Générale Ordinaire de l'ADREL.

ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport Financier de la Trésorière
- Rapport moral de la Présidente
- Élection du Bureau et du CA. L'ensemble du bureau se représente, démission de Catherine Méhu, poste à pourvoir (coordinatrice communication).
- Projet d'orientation 2020
- Questions diverses, vos souhaits et propositions.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en vertu de nos statuts, l'Assemblée Générale ne pourra valablement délibérer que si le quart au moins des membres est effectivement présent ou représenté. Aussi nous serions très heureuses de vous y retrouver nombreux !

En outre, **seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront voter.**

Néanmoins, si vous ne pouvez pas être présent à cette assemblée, vous pouvez **donner pouvoir à un membre du conseil d'administration, ou à un adhérent de l'association qui assistera à l'AG, en utilisant le formulaire ci-joint.**

Nous espérons que vous serez nombreux à saisir cette opportunité pour se revoir et partager ensemble le verre de l'amitié !

Françoise David
 Présidente de l'ADREL

A suivre : pouvoir

FRANÇOISE DAVID
 PRÉSIDENTE DE L'ADREL

06 63 38 29 76

FRANCOISEDAVIDDAVID@GMAIL.COM



Bon pour pouvoir

A ENVOYER A : Françoise David

✉ **Lieu-dit Richou 29 380 Bannalec**
ou par mail : 📧 **francoisedaviddavid@gmail.com**

Je soussigné(e)

Demeurant :

.....

Membre de l'ADREL, donne pouvoir à M.....

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de ladite association, convoquée le
Vendredi 20 Mars 2020 à 20h30.

En conséquence, assister à cette Assemblée et à toute autre assemblée qui, par suite de défaut de quorum, serait ultérieurement convoquée avec le même ordre du jour, signer la feuille de présence, les procès-verbaux et toutes autres pièces, prendre part à toutes les délibérations et émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour et, généralement, fait le nécessaire.

Fait à

Le

(Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »)